

[ACTUALITES PRODUITS]

Sécurité des produits

Bilan d'activité 2011 de la DGCCRF

Le 14 février 2012, Frédéric Lefebvre a rendu public le Bilan de l'activité 2011 de la DGCCRF.

L'année 2011 a été marquée par des enquêtes plus nombreuses dans les secteurs prioritaires tels que le commerce électronique, l'immobilier ou l'alimentaire.

S'agissant de l'alimentaire, la DGCCRF a notamment vérifié l'usage de mentions et d'ingrédients valorisants pour les plats cuisinés. La DGCCRF a contrôlé 184 établissements, dans lesquels elle a constaté 67 anomalies, ayant abouti à la rédaction de sept procès verbaux.

La DGCCRF a également réalisé des contrôles en matière de sécurité des jouets dans 4 000 établissements, qui ont révélé que dans près de 25% des cas, les jouets ne respectaient pas les normes de sécurité. 40 procès verbaux ont été dressés pour les cas les plus graves.

Pour 2012, Frédéric Lefebvre a annoncé que la DGCCRF dirigera son action en priorité vers les allégations valorisantes, le commerce électronique et les délais de paiement.